



la lettre Philo

PARUE EN FÉVRIER 2016

Thaé

La Newsletter de Thaé

LA LETTRE PHILO REVISITE LES MOTS COURANTS À TRAVERS UN ÉCLAIRAGE PHILOSOPHIQUE SUR LA PENSÉE D'UN AUTEUR ET UN ÉCLAIRAGE PRATIQUE PAR UN ENTRETIEN AVEC UNE PERSONNALITÉ ISSUE DU MONDE DU TRAVAIL. LA LETTRE PHILO EST UNE PUBLICATION DE THAÉ, DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR ABONNEMENT SUR WWW.THAÉ.FR

LE FAIT RELIGIEUX

« Religio en latin signifiait d'abord le scrupule à l'endroit des choses sacrées. La gestuelle religieuse, la pratique religieuse sont inséparables de la croyance qu'elles actualisent, déterminent et justifient. (...) La tolérance repose sur la conscience qu'en matière pratique (morale, religieuse, politique) il n'y a pas de vérité mais seulement des valeurs auxquelles on peut adhérer ou pas. En supprimant la vérité de la religion, la tolérance en supprime du même coup la nécessité : les croyances ne sont plus que des contingences. Le fidèle (qui n'est pas nécessairement fanatique) peut recevoir comme une insulte, ou comme une marque profonde d'irrespect ce glissement de sa foi à l'indifférence de l'opinion (à laquelle, dans son grand marché, le libéralisme tend à tout assimiler). »

Christian Godin, Le soupir de la créature accablée

la religion aujourd'hui, pp.45 et 106

Christian Godin

Des philosophes français contemporains, nous ne connaissons souvent que les plus médiatisés. Tous les autres mènent pourtant dans l'ombre une réflexion riche et conséquente sur les enjeux qui agitent notre époque. Christian Godin fait partie de ceux-là. Agrégé, docteur et enseignant en philosophie, il est l'auteur d'une œuvre importante, alternant entre des ouvrages de vulgarisation philosophique et des travaux encyclopédiques. Dans ses derniers essais, il propose une « psychanalyse de l'homme actuel ». Il se penche sur son éclatement, noyé dans la globalisation, orphelin des grands récits, et devenu

l'ennemi impitoyable de la nature. Bien qu'il soit loin d'être le plus radical, Christian Godin fait partie des penseurs critiques de la religion. S'il ne disqualifie jamais complètement le phénomène de la croyance religieuse, il ne cache pas non plus lui préférer la raison (cette séparation entre croyance et raison restant en elle-même un postulat discutable).



DU SENS...

Le fait religieux, un enjeu de reconnaissance politique ?

Contrairement à une idée courante, le fait religieux ne correspond pas à un retour du religieux dans une société que la religion aurait déserté, et ne se réduit pas aux demandes de port de signes distinctifs dans les organisations. Le « fait religieux » est un concept récent renvoyant à deux problématiques anciennes : la coexistence de plusieurs confessions dans une même société - interrogeant la place de la religion dans la société - et l'expression particulière d'une croyance personnelle dans un contexte donné - interrogeant la nature même de la croyance religieuse.

Christian Godin revient sur ces deux problématiques et tâche de voir comment elles s'articulent. La difficulté à coexister que les différentes croyances religieuses ont toujours eue ne tient-elle pas, au moins en partie, à leurs expressions respectives ? Godin prend le mot d'« expression » à la lettre : une ex-pression fait pression hors de sa source. Une croyance qui s'exprime ne concerne plus seulement l'intimité de celui qu'elle habite, mais laisse une empreinte plus ou moins dominante sur son environnement. Le principe de laïcité, apparu en 1905, se veut être une nouvelle modalité de coexistence des croyances : il s'agit non

pas d'interdire l'expression de la croyance religieuse, mais de lui proposer un nouvel espace-temps pour ce faire.

Godin rappelle que la laïcité est l'autre nom de la séparation du politique et du religieux, du temporel et du spirituel ; séparation sans laquelle le politique et le religieux ne pourraient se réaliser dans leur essence. La laïcité dépolitiserait le religieux et désacraliserait le politique. Or, que l'espace social soit peu à peu vidé de la religion peut être, pour certains croyants, une véritable violence symbolique. Car ce que la laïcité et la tolérance ont en commun c'est l'idée de la contingence du religieux dans l'existence collective : non seulement la religion n'est plus la vérité, mais l'incroyance est possible, et même de plus en plus étendue.

La privatisation des croyances est actée. Mais la liberté religieuse, comme modalité de la liberté de conscience, est-elle alors encore respectée ? « Une conscience reste-t-elle libre lorsqu'elle n'a aucun

moyen de s'exprimer dans l'espace public ? Peut-on imaginer le culte, en tant qu'expression de la croyance, sans visibilité, donc sans publicité ? », s'interroge Godin. Ici le philosophe choisit de distinguer raison et croyance, affirmant que seule la liberté d'expression publique de la pensée doit être assurée par la société.

Mais il analyse par ailleurs très bien que, dans une société démocratique de masse, où chacun se trouve pris dans l'indifférence et l'anonymat de la mondialisation, l'affichage public est ressenti comme une nécessité pour exister. La logique de la reconnaissance est plus forte que jamais. Les sexualités s'affichent, pourquoi les religions qui peuvent paraître autrement plus importantes ne le feraient-elles pas ? Dans les sociétés où l'espace public tend à s'indifférencier, les groupes minoritaires ou infériorisés sont conduits à refuser le confinement dans le privé qu'on leur destine. Ils compenseront par un affichage public exhibitionniste leur relégation économique et sociale.

... À L'ACTION

TROIS QUESTIONS À

Jacques Paraire, délégué national au dialogue de l'association Coexister



NB : ces propos n'engagent que son auteur et ne sauraient en aucuns cas être attribués à l'association Coexister.

Pensez-vous que le fait religieux soit une revendication identitaire ?

Oui, mais le contexte est déterminant, car une revendication identitaire peut venir d'un individu ou d'une communauté à travers lui. Je m'explique : une personne peut vouloir affirmer son identité contre d'autres ou parce que d'autres le font. Mais il peut arriver qu'une personne revendique son identité religieuse alors même qu'elle connaît peu, voire mal, sa religion ; c'est alors souvent l'influence de sa communauté qui s'exprime à travers elle. Une communauté peut enrichir l'individu comme elle peut le soumettre. Étonnamment, je constate régulièrement que de jeunes collégiens, alors même qu'ils sont en recherche d'identité, se montrent plus ouverts au dialogue et capables d'entrevoir d'autres possibilités de vivre leur appartenance religieuse que les adultes, pour qui d'autres choses se jouent sans doutes.

Ma conviction c'est que, pour un croyant qui incarne véritablement son enseignement, le besoin de signaler son identité religieuse devient dérisoire ; sauf s'il s'agit, par ces signes, de faire mentir des préjugés. Mais, d'une manière générale, le besoin de s'affirmer ne trahit-il pas la soumission au regard de l'autre ? Je pense qu'on ne peut jamais juger une personne sur son degré de connaissance de sa religion, mais on peut aisément constater son degré de soumission volontaire à des dogmes.

La laïcité est souvent opposée au fait religieux. Est-ce pertinent selon vous ?

Non. En fait, laïcité et fait religieux n'existent pas l'un sans l'autre, ils se conditionnent. Pour deux raisons : d'abord on ne peut parler de coexistence des confessions si on ne rend pas possible leur connaissance. C'est ce que Régis Debray explique bien dans son rapport de 2002 au Ministère de l'Éducation nationale : la laïcité ne devrait jamais être pensée sans l'enseignement du fait religieux. Ensuite, cessons de nous méprendre sur l'origine du principe de laïcité, et donc sur son sens. C'est Ferdinand Buisson, un protestant libéral, qui supervise le travail d'écriture et de conception des lois sur la laïcité en 1905. La question initiale était donc : comment vivre en tant que protestant dans un pays à majorité catholique ? Non seulement cette origine est souvent ignorée mais, pire, elle est tue. Façon de se cacher combien le concept de laïcité, qui est une réponse à

des siècles de guerres de religion, est un concept ambivalent consistant à politiser le religieux pour l'étouffer ; lors même qu'on sait la religiosité infinie du politique ! La laïcité n'est elle-même qu'une ligne de crête entre religion et politique.

Que nous ayons eu besoin d'un levier politique pour faire coexister les croyances est un sujet qui mériterait notre attention. Le lien à l'autre et au divin est supposé être au cœur de la religion. Pourquoi le politique a-t-il dû s'en emparer ? La raison réside, selon moi, dans la démission des responsables religieux, dans leur abandon des préoccupations théologiques pour des alliances politiques. Je trouve toujours frappant de constater que lorsqu'on dépolitise une question dite « religieuse », elle s'avère souvent théologiquement très pauvre. On découvre alors qu'en fait de « fait religieux », il s'agit avant tout de politique.

Le droit suffit-il à appréhender le fait religieux ?

Non, même si le droit est bien sûr attendu. Mais on observe déjà des inégalités dans le traitement des communautés religieuses. Preuve que l'objectivité et la rationalité du droit ne résoudre pas tout. Je trouve, par ailleurs, que nous manquons de comparaisons avec la façon dont nos pays voisins appréhendent cet enjeu du fait religieux. Nous refusons de nous inspirer de l'Angleterre ou de l'Allemagne parce que nous sommes attachés à la laïcité « à la française ». Un bel exemple d'affirmation d'une identité, mais nationale ici. Nous manquons aussi de comparaisons internes à notre société : pourquoi le port du voile est-il interdit au collège et pas à l'université ?

Les réponses à ces questions ne peuvent venir que d'ailleurs que du droit. Elles doivent venir des croyants et des non-croyants. Les communautés religieuses ne devraient pas être réduites à leurs représentants. Athées, agnostiques et croyants auraient beaucoup à apprendre les uns des autres. C'est entre la subjectivité du croyant et du non-croyant que le fait religieux se joue. Et dans cette rencontre, nous avons tous la responsabilité de l'usage des mots. Peut-être verrons-nous alors un jour que la religiosité est partout, y compris dans la laïcité.

